

Saint-Pardoux

La boulangerie toujours d'actualité

Le budget 2017 était à l'ordre du jour du Conseil municipal, mardi 11 avril. L'opposition a voté contre.

Julie DESBOIS
redac.parthenay@courrier-ouest.com

À Saint-Pardoux, le Conseil municipal est déserté par la presse locale. La raison ? Une ambiance électrique entre opposition et majorité qui se répercute sur les correspondants de presse. La semaine dernière, nous avons décidé d'aller voir ce qu'il se passait dans la salle de conseil. Effectivement, les relations sont... glaciales. Le climat est pesant. Et l'Assemblée ne ressemble plus à une séance de débat démocratique. Les élus y votent des délibérations à la pelle. « *Tout est travaillé en réunion de pré-conseil* », indique Johann Barranger, premier adjoint au maire.

Si le premier adjoint déplore cette ambiance, il s'en est désormais accommodé. D'un côté la majorité, de l'autre l'opposition. Les deux camps ne s'entendent pas et ne s'écoutent plus. La session du mardi 11 avril n'a pas dérogé à la règle.

« On poursuit les projets engagés »

À l'ordre du jour, le budget 2017, avec plus d'un million d'euros d'investissement. « *On poursuit les projets engagés, commente Johann Barranger. La principale enveloppe concerne l'aménagement des espaces verts autour du foyer rural et de la salle multifonction. 277 000 € sont prévus cette année (contre 370 000 € en 2016).* » Suivi de près par la boulangerie.

LA RÉACTION

« Où va Saint-Pardoux ? » s'interroge l'opposition

A mi-mandat, les élus de l'opposition dressent aussi leur bilan, et se demandent « *où va Saint-Pardoux ?* ». Sandra Vidard-Rouvreau et Philippe Noirtault, conseillers de l'opposition, dénoncent des investissements trop importants pour une commune de cette taille. « *On a l'impression que les robinets sont ouverts.* » Et de poursuivre : « *Il faut réfléchir en terme de solidarité territoriale.* » Le principal sujet de discord se situe dans la boulangerie. Lors du dernier conseil municipal, l'opposition a de nouveau déploré le manque de travail avec l'intercommunalité, l'absence de concertation avec les boulangers installés aux alentours et la non-consultation de la population malgré le questionnaire transmis au maire à sa demande.

La séance a aussi été l'occasion de dénoncer la non-tenue des commissions finances depuis 2015.

En clair, Sandra Vidard-Rouvreau et Philippe Noirtault reprochent à la majorité une gestion égocentrique des affaires.



Saint-Pardoux, mardi 11 avril. Le budget 2017 a été présenté aux élus par Pascaline Dreillard, secrétaire générale.

Il a été décidé de verser 67 000 € + 160 000 € (pour l'aménagement) à son budget annexe. « *Chaque année, nous l'alimentons pour ne pas avoir recours à l'emprunt. C'est du financement par anticipation, explique le premier adjoint. Si certains ont l'impression que le projet est stoppé, c'est faux.* » Et de préciser : « *C'est compliqué. Nous avons dû faire des choix, mais nous n'avancions pas seul pour sa réalisation. On s'est notamment entouré du Pays de Gâtine. Nous en sommes à la*

phase de dépôt du permis de construire. On espère poser la première pierre cette année pour une ouverture de la boulangerie en 2018. » Pour poursuivre ce projet, qui cristallise toutes les tensions (lire ci-dessous), il a d'ailleurs été proposé aux élus de rebaptiser la zone du Poirier ensemble immobilier du Poirier. « *Pourquoi ?* », interroge Sandra Vidard-Rouvreau, conseillère municipale d'opposition. « *Le mot zone ne me convenait plus* », répond Benoît Piron, le maire.

« *Je n'ai pas la même interprétation, réplique-t-elle. Je pense que vous voulez contrer la perte des compétences commerciales depuis que nous avons intégré la Communauté de communes de Val de Gâtine, ce qui peut s'entendre.* » Le maire ne contredit pas l'élu d'opposition : « *La boulangerie, on y travaille depuis six ou sept ans, on a engagé des frais d'étude et d'architecture, donc, oui, on veut garder (la main sur, N.D.L.R.) nos commerces.* » L'opposition vote contre cette délibération.

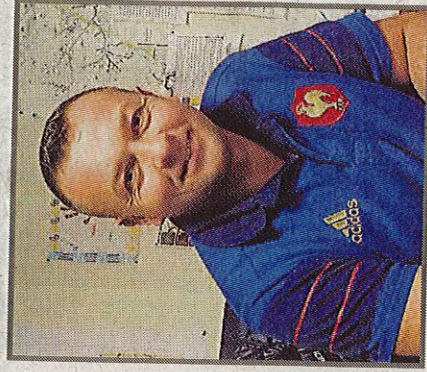
3 QUESTIONS À Benoît Piron

« Nous sommes cohérents avec nos engagements »

Benoît Piron, le maire, tire les grandes lignes des actions menées depuis le début de son mandat, en 2014.

1 Quel bilan dressez-vous depuis votre élection ?

« Pour le moment, nous sommes cohérents avec nos promesses et engagements. En trois ans, Saint-Pardoux a beaucoup changé et évolué. Nous ferons tout pour réaliser nos projets : les aménagements et embellissement de nos deux bourgs. Nous avons multiplié par quatre nos budgets sociaux et culturels, relancé la Fête de la Musique qui s'était essouffée. Nous avons créé un lieu pour la bibliothèque, un jardin public autour de l'Ehpad (N.D.L.R. : Etablissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes). »



Benoît Piron, maire.

sur les subventions et notre bon équilibre budgétaire pour achever l'ensemble de nos projets : en voirie, terminer les tranches 4 et 5 de Château-Bourdin, l'extension de la station d'épuration avec notre Syndicat mixte des eaux de la Gâtine, l'aménagement du nouveau cimetière, continuer et développer nos activités culturelles. »

3 Pourrez-vous réaliser, d'ici à la fin de votre mandat, le programme d'investissements prévu en 2014 ?

« Je l'espère. Malgré les baisses de dotation de l'Etat, nous comptons

2 Le budget 2017 permettra-t-il de lancer les chantiers envisagés cette année ?